

OPM annonce ses résultats financiers semestriels 2026 et fait le point sur ses développements cliniques et sa situation financière

- **OPM-201** : obtention d'un financement de la Michael J. Fox Foundation pour soutenir le développement du programme LARKIN dans la maladie de Parkinson
- **OPM-101** : poursuite de la préparation de l'étude clinique de phase 1b/2a REVERT dans le mélanome avancé et discussions de partenariat pour les maladies inflammatoires chroniques de l'intestin
- Réduction significative des charges opérationnelles grâce à la poursuite des mesures d'optimisation des coûts engagées en 2024 et poursuivies en 2025
- Amélioration du résultat d'exploitation de 32%, hors effet exceptionnel de l'intégration des stocks d'OPM-201 au premier semestre 2025, à -2,2 M€
- Résultat net semestriel de -2,0 M€, en amélioration de 35% par rapport au premier semestre 2025 retraité de cet effet exceptionnel
- Trésorerie de 2,86 M€ au 30 juin 2026, intégrant le premier versement de la Michael J. Fox Foundation

Dijon (France), le 22 octobre 2026 à 18h00 CEST – Oncodesign Precision Medicine (OPM) (ISIN : FR001400CM63 ; Mnémonique : ALOPM), entreprise biopharmaceutique spécialisée en médecine de précision pour le traitement des cancers résistants et métastatiques, annonce ses résultats financiers du premier semestre 2026, clos le 30 juin 2026.

Philippe GENNE, Président-Directeur Général d'Oncodesign Precision Medicine, déclare : « *Le parcours d'OPM se poursuit avec en ligne de mire son objectif thérapeutique, notamment deux principes actifs qui sont aux stades de la preuve du concept clinique en Oncologie et la maladie de Parkinson. Ces pathologies restent sans solutions thérapeutiques à ce stade, notre rôle consiste à franchir avec succès ce challenge. Ce défi ne sera surmonté que si nous collectons les moyens financiers nécessaires pour atteindre ce but.* »

Karine LIGNEL, Directrice Générale Déléguée et COO d'Oncodesign Precision Medicine ajoute : « *Nos comptes semestriels mettent en avant notre gestion très fine des coûts, et notre recherche permanente d'économies, tout en avançant, autant que possible, nos programmes prioritaires. Le soutien de la Michael J. Fox Foundation a été primordial et nous permet de continuer le développement d'OPM-201, tandis que nous avons finalisé la préparation de l'entrée en clinique d'OPM-101 en immuno-oncologie. Nous poursuivons nos recherches de partenaires pour licencier ou céder l'un ou l'autre de nos actifs.* »

Compte de résultat

en M€ Données auditées	S1'26	S1'25	Evolution	
			en %	en valeur
Chiffre d'affaires	0,11	0,14	-21%	- 0,03
Autres revenus et produits d'exploitation	0,63	0,60	6%	+ 0,03
Total revenus et produits d'exploitation	0,75	0,74	0%	+ 0,00
Variation de stock	(0,49)	13,00	-104%	- 13,49
Achats consommés	(1,08)	(2,24)	-52%	+ 1,16
Charges de personnel	(0,87)	(1,51)	-42%	+ 0,64
Autres charges d'exploitation	(0,04)	(0,02)	54%	- 0,01
Impôts et taxes	(0,04)	(0,03)	14%	- 0,00
Variations nettes des amortissements et des dépréciations	(0,39)	(0,15)	169%	- 0,25
Total charges d'exploitation	(2,91)	9,05	NS	- 11,96
Résultat d'exploitation	(2,17)	9,79	-122%	- 11,96
Charges et produits financiers	(0,16)	(0,26)	-40%	+ 0,10
Résultat courant	(2,32)	9,53	-124%	- 11,86
Charges et produits exceptionnels	-	0,00	NS	- 0,00
Impôt sur les bénéfices	0,28	0,31	-10%	- 0,03
Résultat de l'exercice	(2,04)	9,85	NS	- 11,89

Données financières clés

Le chiffre d'affaires d'OPM s'établit à 0,11 M€ au premier semestre 2026, contre 0,14 M€ au premier semestre 2025. Il provient essentiellement d'activités périphériques, notamment de la location de locaux et de prestations de support à l'association PROMETHE®. Aucun paiement d'étape ou paiement initial lié à un partenariat de développement n'était attendu sur la période.

Les autres revenus et produits d'exploitation atteignent 0,63 M€, contre 0,60 M€ un an auparavant. Ils comprennent principalement 0,43 M€ de subventions d'exploitation, notamment liées aux programmes de recherche financés par la Michael J. Fox Foundation et les organismes publics, ainsi que 0,19 M€ de reprises de provisions.

Au premier semestre 2026, OPM a poursuivi les efforts de réduction de ses dépenses, initiés en 2024 et poursuivis en 2025, afin d'adapter sa structure de coûts aux ressources disponibles et de concentrer ses investissements sur ses programmes de développement prioritaires.

Les achats consommés diminuent ainsi de 52%, à 1,08 M€, contre 2,24 M€ au premier semestre 2025. Cette évolution résulte principalement de la poursuite du programme d'économies engagé par la Société et du calendrier de montée en puissance progressive du programme LARKIN au cours du semestre.

Les charges de personnel reculent également de 42%, passant de 1,51 M€ à 0,87 M€, reflétant les effets en année pleine des mesures de réduction des effectifs mises en œuvre début 2025.

Par ailleurs, le déménagement des locaux de la Société, intervenu début juillet 2026, doit permettre de générer des économies récurrentes supplémentaires d'un montant de plus de 300 k€ en année pleine, sur les charges de fonctionnement. Toutefois, une provision pour risques et charges de 0,16 M€ est enregistrée sur ce semestre afin de refléter les conséquences du déménagement.

Oncodesign Precision Medicine - Dépenses de R&D

en M€ Données analytiques	S1 2026	S1 2025	Évolution	
			en %	en valeur
Programmes en partenariats	0,2	0,5	-54%	- 0,3
Programmes en propre	0,7	1,3	-47%	- 0,6
Total dépenses R&D	0,9	1,7	-49%	- 0,9

Les dépenses de recherche et développement s'établissent à 0,9 M€ au premier semestre 2026, contre 1,7 M€ à la même période de l'exercice précédent, soit une diminution de 49%. La Société a privilégié le développement de ses programmes stratégiques, principalement OPM-201 dans le cadre du programme LARKIN, tout en limitant ses dépenses externes sur les autres programmes.

Un résultat d'exploitation en amélioration de 32%, hors effet exceptionnel de 2025

Le résultat d'exploitation s'établit à -2,17 M€, contre un bénéfice de 9,79 M€ au premier semestre 2025. Pour rappel, le résultat du premier semestre 2025 intégrait un produit exceptionnel de 13 M€ lié à la réintégration, sans contrepartie financière, des stocks de principe actif d'OPM-201 précédemment détenus par Servier.

Retraité de cet élément non récurrent, le résultat d'exploitation du premier semestre 2025 ressortait à -3,21 M€. Le résultat d'exploitation du premier semestre 2026 affiche ainsi une amélioration de 32% à base comparable, traduisant les effets des mesures de réduction des charges engagées par OPM.

Le résultat financier ressort à -0,16 M€, contre -0,26 M€ au premier semestre 2025, bénéficiant d'une diminution des charges financières et d'une augmentation des produits financiers générés par la trésorerie disponible.

Le Crédit d'Impôt Recherche (CIR) comptabilisé sur la période représente 0,28 M€.

Le résultat net semestriel ressort ainsi à -2,04 M€, contre +9,85 M€ au premier semestre 2025. Hors impact exceptionnel de l'intégration des stocks d'OPM-201 en 2025, il affiche une amélioration de 35% par rapport au premier semestre de l'exercice précédent.

Obtention d'un financement majeur de la Michael J. Fox Foundation pour le développement d'OPM-201

En mars 2026, OPM a obtenu une aide de la Michael J. Fox Foundation for Parkinson's Research (MJFF), dans le cadre de son Therapeutic Pipeline Program (TPP), pour soutenir le développement du programme LARKIN.

Ce financement est destiné à accompagner la préparation d'OPM-201, inhibiteur de la kinase LRRK2, en vue du lancement d'une étude clinique de phase 1b en 2027 chez des patients atteints de la maladie de Parkinson à un stade précoce, en particulier ceux présentant une mutation du gène LRRK2.

Au cours du premier semestre 2026, OPM a franchi plusieurs étapes importantes de développement pharmaceutique, non clinique et réglementaire, notamment la sélection du partenaire industriel chargé de la fabrication des comprimés pour les prochaines phases cliniques, le transfert des méthodes analytiques, la micronisation du principe actif et la réalisation d'un premier lot de faisabilité. La Société a également obtenu un avis favorable de l'Agence européenne des médicaments (EMA) sur sa stratégie d'étude de toxicologie à long terme.

Un premier versement est intervenu au premier trimestre 2026, contribuant au financement des prochaines étapes de développement de ce programme.

Trésorerie de 2,86 M€ au 30 juin 2026

Au 30 juin 2026, OPM disposait d'une trésorerie de 2,86 M€, contre 2,11 M€ au 31 décembre 2025. Cette trésorerie intègre notamment le premier versement du financement accordé par la Michael J. Fox Foundation dans le cadre du programme LARKIN.

La Société poursuit une politique de maîtrise rigoureuse de ses dépenses afin de préserver ses ressources financières et de concentrer ses moyens sur le développement de ses actifs prioritaires.

En parallèle, OPM poursuit activement des discussions avec plusieurs partenaires potentiels concernant notamment OPM-101, OPM-201 et ses plateformes technologiques, afin de sécuriser les financements nécessaires à la poursuite de ses activités.

OPM dispose par ailleurs toujours de la possibilité de mobiliser des tranches de financement par obligations remboursables en actions (ORA) dans le cadre de son accord avec IRIS, dont l'utilisation demeure mesurée afin de limiter son impact sur le cours de Bourse.

La capacité de la Société à poursuivre son activité demeure toutefois dépendante de l'obtention de ressources financières complémentaires. Dans ce contexte, il existe une incertitude significative susceptible d'affecter sa continuité d'exploitation. Sur la base des éléments pris en considération par la Direction, le Conseil d'administration a retenu l'hypothèse de continuité d'exploitation. Une information détaillée sur cette situation sera présentée dans l'annexe aux comptes semestriels, intégrée au rapport financier semestriel 2026 qui sera publié dans les délais réglementaires.

Perspectives 2026

OPM-101 : poursuite de la préparation de l'étude REVERT et recherche de partenariats

À la suite de l'approbation, fin 2025, du protocole de l'étude clinique de phase 1b/2a REVERT par les autorités réglementaires et éthiques suisses, OPM a poursuivi, au premier semestre 2026, les travaux préparatoires nécessaires à sa mise en œuvre.

Cette étude vise à évaluer la sécurité et l'efficacité d'OPM-101 en combinaison avec le pembrolizumab chez des patients atteints d'un mélanome avancé. Les efforts ont notamment porté sur la production des gélules nécessaires à l'étude et la contractualisation avec les centres cliniques.

Parallèlement, OPM poursuit des discussions avec des partenaires pharmaceutiques potentiels concernant le développement d'OPM-101 dans les maladies inflammatoires chroniques de l'intestin, une indication dans laquelle la Société considère que sa molécule présente également un potentiel thérapeutique.

OPM-201 : préparation des prochaines étapes cliniques dans la maladie de Parkinson

Grâce au soutien financier de la Michael J. Fox Foundation, OPM entend poursuivre le développement du programme LARKIN en vue d'une étude clinique de phase 1b en 2027.

Les prochaines étapes porteront principalement sur la préparation de l'étude de toxicologie à long terme, la fabrication des unités thérapeutiques destinées aux essais cliniques et la finalisation du protocole de la prochaine étude.

Mise à disposition du rapport financier 2026

Le rapport financier semestriel 2026 sera disponible sur le site internet de la société, dans les délais légaux, avant le 31 octobre 2026.

A propos d'Oncodesign Precision Medicine (OPM)

Oncodesign Precision Medicine (OPM), créée en 2022, est une entreprise biopharmaceutique spécialisée en médecine de précision dédiée à la découverte de traitements des cancers résistants et métastatiques.

OPM a actuellement deux inhibiteurs de kinases en phase clinique :

- (i) OPM-101, destiné au traitement des maladies immuno-inflammatoires chroniques digestives et en immuno-oncologie, a démontré qu'il disposait d'une marge thérapeutique importante et d'une absence de toxicité lors de sa phase I volontaires sains, le protocole de la phase 1b/2a en Oncologie a été déposé fin mars 2025 et accepté en septembre 2025.
- (ii) OPM-201, initialement licencié à Servier et destiné au traitement de la maladie de Parkinson, a terminé fin 2024 sa phase I volontaires sains et a réintégré le portefeuille d'OPM. OPM a reçu le soutien en février 2026 de la Fondation Michael J. Fox pour ce programme, afin de préparer le lancement de l'étude de phase 1b en 2027 chez des personnes atteintes de la maladie de Parkinson à un stade précoce, en mettant l'accent sur les personnes présentant une mutation du gène LRRK2

Ces deux molécules proviennent de la plateforme technologique Nanocyclix®, qui permet de concevoir et sélectionner de petites molécules macrocycliques inhibiteurs de kinase, très efficaces et sélectives. Nous avons aujourd'hui 12 000 molécules dans notre bibliothèque et allons utiliser l'IA pour accélérer la découverte de candidats médicaments tout en réduisant le coût de cette phase.

Les deux autres plateformes technologiques d'OPM sont :

- (i) OncoSNIPER, pour la sélection de cibles thérapeutiques à l'aide de l'intelligence artificielle,
- (ii) PROMETHE® pour la conception et sélection de molécules biologiques radiomarquées pour la radiothérapie systémique.

OPM, cofondée par Philippe Genne, Jan Hoflack et Karine Lignel, est basée à Dijon, au cœur du pôle universitaire et hospitalier et compte 14 collaborateurs.

Plus d'informations : oncodesign.com



Contacts :

OPM

Karine Lignel
Directrice Générale Déléguée
Tél. : +33 (0)310 451 820
investisseurs@oncodesign.com

NewCap

Relations Investisseurs / Médias
Mathilde Bohin / Alban Dufumier
Tél. : +33 (0)1 44 71 94 95
oncodesign@newcap.eu

Déclarations prospectives

Ce document contient des déclarations prospectives et des estimations à l'égard de la situation financière, des résultats des opérations, de la stratégie, des projets et des futures performances de la Société et du marché dans lequel elle opère. Certaines de ces déclarations, prévisions et estimations peuvent être reconnues par l'utilisation de mots tels que, sans limitation, « croit », « anticipe », « prévoit », « s'attend à », « projette », « planifie », « cherche », « estime », « peut », « veut » et « continue » et autres expressions similaires. Elles comprennent toutes les questions qui ne sont pas des faits historiques. De telles déclarations, prévisions et estimations sont fondées sur diverses hypothèses et des évaluations des risques, incertitudes et autres facteurs connus et inconnus, qui ont été jugés raisonnables quand ils ont été formulés mais qui peuvent ne pas se révéler corrects. Les événements réels sont difficiles à prédire et peuvent dépendre de facteurs qui sont hors du contrôle de la Société. Par conséquent, les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations de la Société, ou les résultats de l'industrie, peuvent s'avérer sensiblement différents des résultats, performances ou réalisations futurs tels qu'ils sont exprimés ou sous-entendus par ces déclarations, prévisions et estimations. Compte tenu de ces incertitudes, aucune déclaration n'est faite quant à l'exactitude ou l'équité de ces déclarations prospectives, prévisions et estimations. En outre, les énoncés prospectifs, prévisions et estimations ne

sont valables qu'à la date de la publication du présent document. La Société décline toute obligation d'actualiser ces déclarations prospectives, prévisions ou estimations afin de refléter tout changement dans les attentes de la Société à leur égard, ou tout changement dans les événements, conditions ou circonstances sur lesquels ces énoncés, prévisions ou estimations sont fondés, à l'exception de ce qui est requis par la législation française.